

Bataillons scolaires de la Ville de Paris.

Numéro d'inventaire : 2005.00553

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Préfecture du département de la Seine (Paris)

Imprimeur : Imprimerie Nouvelle

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1890

Description : Bordereau sur feuille double de grand format. Pliée en deux: 8 pages. Papier jauni et sali. Importante déchirure au coin inférieur droit. En-tête, texte et tableau imprimés. Mentions manuscrites à l'encre noire et au crayon rouge.

Mesures : hauteur : 336 mm ; largeur : 345 mm

Notes : Bordereau de recensement des élèves déjà incorporés dans les bataillons scolaires. Le tableau comporte: le numéro d'ordre, les noms et prénoms de l'enfant, l'adresse, le lieu de naissance, la nationalité, l'âge, le numéro du bataillon auquel l'enfant appartenait l'année précédente, la taille de l'enfant avec chaussures, des observations. En-tête imprimé:

"République Française / liberté, Egalité, Fraternité / Préfecture du Département de la Seine / Bataillons scolaires de la Ville de Paris / arrondissement bataillon /Ecole communale de Garçons, située [] n° [] / Liste de recensement pour l'année scolaire 189[0] -189[1]". Tableau n°2 comprenant les enfants déjà incorporés. Mentions manuscrites p.1: "pas de préparation pour l'état 1" et "Bordereau de préparation - 2". Page 4 au crayon rouge: "Bien vu 2 juillet".

Mots-clés : Instruction prémilitaire et militaire

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Cours supérieur

Nom de la commune : Paris

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

Commentaire pagination : 8 pages.

Lieux : Paris, Paris

par d'préparation pour l'état 1
par d'préparation pour l'état 2
Renseignement de préparation — 2

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

(D. N° 1751. — Adj.)

BATAILLONS SCOLAIRES DE LA VILLE DE PARIS

ARRONDISSEMENT — BATAILLON

École communale de garçons, située n°

LISTE DE RECENSEMENT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1890-1891

TABLEAU N° 2 COMPRENANT LES ENFANTS DÉJÀ INCORPORÉS⁽¹⁾

NUMÉRO D'ORDRE	NOM de l'enfant	PRÉNOMS	DOMICILE DES PARENTS ou de la PERSONNE CHARGÉE DE L'ENFANT	LIEU DE NAISSANCE de l'enfant	L'ENFANT est-il FRANÇAIS ?	AGE de l'enfant	NUMÉRO du bataillon auquel appartenait l'enfant pendant la première année scolaire	TAILLE de l'enfant avec chaussures	OBSERVATIONS
1	Alexandre	Charles	13 rue Crémieux	Paris	oui	10 ans			
2	Bauland	Alfred	86 rue des Archives	Paris	oui	13			
3	Bonnard	Paul	24 rue de la Fontaine	Paris	oui	11			
4	Bouvier	Charles	43 rue de la Fontaine	Paris	oui	11			
5	Brechel	Maxime	19 rue des Gravilliers	—	oui	10 ans			
6	Briatte								
7	Buléon	Charles	42 rue Leproux	—	oui	10			
8	Brunel	Marcel	24 rue de la Fontaine	—	oui	13			
9	Charriau	Paul	15 rue de la Fontaine	—	oui	11			
10	Calvi	Auguste	36 rue de la Fontaine	—	oui	10 ans			
11	Cambois	Emile	176 B ^e rue de la Fontaine	Paris	oui	13			
12	Delhopunit	Marcel	176 B ^e rue de la Fontaine	Paris	oui	13			
13	Delorme	Auguste	63 rue de la Fontaine	Paris	oui	10 ans			
14	Denis	Charles	63 rue de la Fontaine	Paris	oui	10 ans			
15	Devuastone	Georges	94 rue de la Fontaine	Paris	oui	11			
16	Didelot	Georges	36 rue Charles	—	oui	11			
17	Louval	Paul	16 quai de la Fontaine	—	oui	11			
18	Etique	Emile	57 rue Charles	—	oui	11			
19	Forhei	Alphonse	145 rue de la Fontaine	—	oui	12			
20	François	Pierre	50 rue de la Fontaine	Paris	oui	12			
21	Georgenthalum	Joseph	12 rue de la Fontaine	Paris	oui	13			
22	Gueguen	Paul	76 rue de la Fontaine	—	oui	11			

(1) On inscrira d'abord les élèves du cours complémentaire, s'il en existe un dans l'école; ensuite ceux du cours supérieur, et enfin, s'il y a lieu, ceux des divisions du cours moyen assimilées au cours supérieur. (L'instituteur aura soin de séparer nettement ces trois catégories d'élèves.)

(2) Réponse par oui ou non.